



LE LABEL ENVIRONNEMENTAL  
ET TOURISTIQUE INTERNATIONAL  
POUR LES PLAGES ET PORTS  
DE PLAISANCE



# Modèle de plan d'urgence

Ce document est optionnel si vous avez un document qui contient les informations demandées dans le cadre du plan d'urgence.

Il est obligatoire s'il vous manque une information à une des questions relatives au plan d'urgence afin d'avoir un plan d'urgence conforme aux attentes du label.

*Vous pouvez disposer de toutes ces informations dans des documents et emplacements différents. Afin de les rendre plus claires et plus accessibles à l'ensemble des employés du port nous vous invitons à remplir ce document.*

*Si vous n'avez pas de procédures en cas d'urgence, vous devez remplir ce document en collaboration avec les autorités compétentes si nécessaire afin de répondre au critère "Sécurité" du label Pavillon Bleu.*

--

## Numéros d'urgence à afficher sur le port

- 112 - numéro d'appel d'urgence Européen
- 114 - numéro urgence personnes malentendantes
- 17 - Police
- 18 - Sapeurs-pompiers
- 15 - Aide médicale
  - Pollution de l'eau

### A compléter

*Les informations précédées de \* sont obligatoires*

\*Représentant officiel du port en charge de la sécurité :  
Responsable environnement du port :

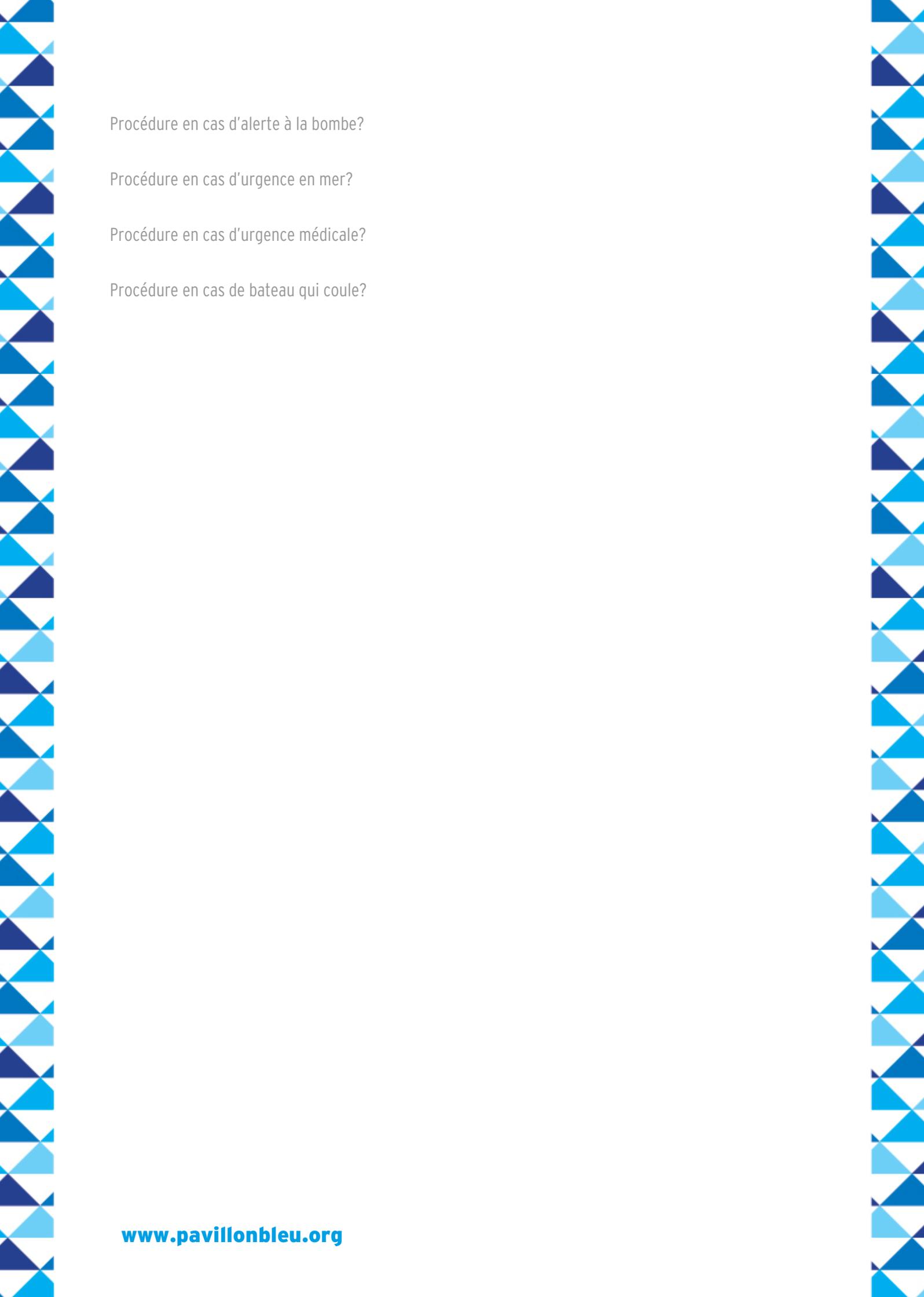
\*Procédure en cas de pollution dans les eaux du port?

\*Procédure en cas d'incendie sur le parking, port à sec?

\*Procédure en cas d'incendie à bord d'un bateau?

\* Procédure en cas d'incendie dans un bâtiment administratif?

\* Procédure en cas de personne tombée à l'eau?



Procédure en cas d'alerte à la bombe?

Procédure en cas d'urgence en mer?

Procédure en cas d'urgence médicale?

Procédure en cas de bateau qui coule?